COMPRENDRE · S'ENTRAÎNER · REPRENDRE

Construire un plan qui répond vraiment

Des explications, des applications et des corrections pour préparer votre concours.

AAE Intérieur, examen professionnel B vers A, session 2027 : début des oraux au 7 décembre 2026 confirmé sur la page ministérielle le 2 novembre. Calendrier et repères du coach uniquement ; RAEP du 9 novembre conservé.

Ce document conserve la version indiquée en pied de page. Les exercices sont des créations pédagogiques, distinctes des annales officielles. Consultez la notice de votre session pour ses règles et ses échéances.

Méthode de l’écrit · 15 min

Construire un plan qui répond vraiment

Le bon plan rend la réponse facile à suivre ; il ne cherche pas à surprendre le correcteur.

À la fin de cette fiche

- Construire une progression lisible.
- Appliquer la méthode à une situation nouvelle et justifier les choix.

Le plan est un outil de couverture

Le destinataire doit retrouver sans effort les informations demandées. Commencez par les axes explicitement présents dans le sujet. Si la commande suggère une organisation, utilisez-la comme point de départ. Il n’existe pas de raison pédagogique d’imposer systématiquement deux parties à une demande qui en comporte trois.

Construire à partir des réponses

Méthode éditoriale : sous chaque axe, écrivez la réponse essentielle en une phrase, puis deux ou trois idées étayées. Classez les éléments par fonction : cadre, constat, mise en œuvre, limites. Donnez aux titres un contenu informatif. « Le dispositif combine un accueil sur rendez-vous et une permanence » est plus orientant que « Généralités », si cela correspond au dossier.

Exemple fictif

Commande : présenter les publics, les modalités d’accès et les limites d’un service. Trois ensembles permettent de couvrir ces demandes. Une partie « avantages » puis une partie « inconvénients » risquerait de disperser les publics et les modalités. Le meilleur plan ici est celui qui facilite la réponse, pas celui qui reproduit un modèle appris.

À vous de jouer

Votre plan comporte « I. Contexte », « II. Contexte national » et « III. Préconisations ». La commande demande seulement les démarches existantes et leurs conditions d’accès. Quels deux changements rendraient le plan plus pertinent ?

Correction et contrôle final

Recentrer les parties sur les démarches puis sur les conditions, et supprimer les préconisations non demandées. Le contexte ne mérite que la place nécessaire à la compréhension. Faites ensuite trois contrôles : toutes les demandes sont-elles traitées, une idée est-elle répétée, une partie est-elle dépourvue de preuves ? Ajustez avant la rédaction longue.

Construire une progression lisible

Un plan utile organise une réponse, pas les documents dans leur ordre d’apparition. Faites un test : en lisant seulement vos titres, le destinataire comprend-il le diagnostic et ce qu’il doit en faire ? Un titre peut annoncer une idée précise sans être une phrase interminable. Les sous-parties ne doivent pas mélanger causes, mesures et résultats au point de répéter le même argument. Pour une note opérationnelle, le plan dépend de la commande : diagnostic puis action est une possibilité, pas une règle valable pour tous les sujets.

À vous de jouer · approfondissement

Une commande demande « acteurs, modalités d'accès, difficultés ». Votre plan est I. Historique ; II. Les acteurs ; III. Les difficultés. Corrigez-le et placez les informations suivantes : pièces demandées, service instructeur, absence de version papier.

Correction · raisonnement attendu

Un plan directement ajusté est I. Les acteurs et leurs rôles ; II. Les modalités d'accès ; III. Les difficultés constatées. Le service instructeur relève de I ; les pièces de II ; l'absence de version papier de III si elle est présentée comme obstacle dans les documents. L'historique ne reçoit une place que s'il éclaire une demande : il ne doit pas évincer l'accès.

Vérifier votre réponse

Chaque titre répond à une demande et chaque information a une place principale identifiable.

À retenir

• Faire correspondre le plan aux axes de la commande.

• Choisir des titres qui annoncent une information.

• Tester couverture, doublons et équilibre.

Vérifiez vos connaissances

1. La commande demande trois axes distincts. Faut-il les réduire obligatoirement à deux parties ?

A. Oui, regrouper deux axes pour respecter un modèle de note en deux parties

B. Non, la structure doit servir les demandes formulées

C. Oui, traiter le troisième axe seulement comme une ouverture finale

D. Non, remplacer un axe demandé par une partie de préconisations

Correction : B
Le nombre de parties découle du sujet et de la logique de réponse. Un modèle automatique peut faire perdre des éléments attendus.

2. Quel titre aide le mieux à comprendre une partie sur l'accès à un dispositif fictif ?

A. Quelques remarques générales

B. Le sujet dans son ensemble

C. L'accès repose sur une demande et deux justificatifs

D. Les documents fournis

Correction : C
Un titre informatif annonce le contenu. Il doit rester exact et ne pas affirmer une condition absente des documents.

3. Quelle anomalie faut-il corriger avant de rédiger ?

A. Deux documents alimentent la même partie

B. Les parties ont des titres de longueurs différentes

C. Un chiffre figure dans le plan de travail

D. Une demande du sujet n'apparaît dans aucune partie

Correction : D
Une omission de la commande est un risque majeur. Plusieurs documents peuvent au contraire soutenir utilement une même réponse.

4. Une idée figure dans trois sous-parties. Quel ajustement est le plus utile ?

A. Choisir sa place principale et limiter les rappels nécessaires

B. La répéter pour que chaque sous-partie soit autonome

C. La conserver dans la partie qui sera rédigée le plus vite

D. La transformer en trois formulations différentes sans changer leur fonction

Correction : A
Les répétitions consomment du temps et brouillent la progression. Un renvoi ou une courte transition suffit lorsque le lien est utile.

Références

Ministère de l'Éducation nationale — sujet officiel SA classe normale, cas pratique 2025
www.education.gouv.fr